

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA BSO TENUE LE 18 MAI 2017 DANS LES LOCAUX D'ELOYA

Membres Présents : Le président de la BSO, Monsieur Bacquelaine,
Petrus Néon, représenté par Monsieur Hanquet,
Belgium Led, représenté par Monsieur Rossenfosse,
Néon Design, représenté par Monsieur David Beeckman,
Decomar, représenté par Monsieur Beyaert,
Kambel, représenté par Monsieur Yvan Van den Bergh,
Vink, représenté par Monsieur Verbist et Meert,
BIS, représenté par Monsieur Mahy
Kalisign, représenté par Monsieur Vanpouille,
Sveras, représenté par Monsieur Verbeek,
FZ Néon, représenté par Monsieur Restrebada
Le secrétaire de la BSO, Monsieur Jean-Pierre Meganck

Se sont excusés : Vivalyte, New Neon, Publipaul et notre président d'honneur Monsieur
Jean Solé.

Monsieur Jean Pierre Meganck est désigné secrétaire de cette Assemblée Générale.

1. Résumé des activités de la BSO en 2016, par le président

Monsieur Roland Bacquelaine nous rappelle les principaux sujets traités en 2016 :

Réunions au SPF Economie concernant le renouvellement de notre agrégation professionnelle.

Comme chaque année, nous avons analysé les chiffres de notre profession auprès de nos membres et également des non-membres.

Participation aux réunions de l'ESF ou nous sommes représentés par David Beeckman qui nous en donne le compte rendu.

Nous avons également attiré l'attention de nos membres sur des points précis de la législation concernant divers problèmes rencontrés par un ou plusieurs de nos membres.

Nous avons examiné les résultats de l'enquête auprès de la profession pour en connaître sa perception de nos activités. Le principal enseignement est la bonne appréciation de la BSO par la grande majorité de nos membres.

Suite à cette enquête nous avons décidé de créer un nouveau site Web beaucoup plus « jeune » et surtout interactif, permettant donc au public intéressé de trouver dans son environnement et selon le type de service souhaité un ou plusieurs membres pouvant lui venir en aide.

Nous avons également débuté l'intégration des membres du marché de la Communication Visuelle dans notre association, ceci principalement suite à une première participation de la BSO à l'expo Sign2Com à Courtrai.

Lors de cette exposition, nous avons également fêté notre 50ème anniversaire.

Nous y avons également noué une bonne et durable relation avec Roularta à travers son magazine M&C.

Notre président tient tout spécialement cette année à remercier tous les membres du Conseil d'Administration et du Conseil de Commissaires pour le formidable travail fourni surtout lors de la préparation de Sign2Com au du début de l'élaboration de notre nouveau site Web et, comme chaque année, un énorme merci à notre secrétaire Mr Jean Pierre Meganck.

2. Rapport financier de l'année 2016 et budget 2017, par le trésorier

Le trésorier nous présente une trésorerie avec solde négatif de **€ 4.658,61** pour 2016. Ce solde négatif est principalement dû à notre participation à Sign2Com et à des cotisations payées en retard.

Ci-dessous nous vous joignons les soldes des banques à la fin de l'année et les mouvements de caisse par rubrique.

Soldes bancaires	
ING	€ 1 186,00
ING (Livret Vert)	€ 43 021,41
	€ 44 207,41

DEPENSES		ENTREES	
Frais présidence	€ 3 600,00	Cotisations	€ 12 824,00
Sécretariat	€ 3 878,10	Intérêts Livret Vert (ING)	€ 64,83
Frais AG + réunion mensuelles	€ 1 792,87		
Frais avocat + huissier	€ 537,23		
Frais secrétariat	€ 0,00		
Frais Internet	€ 464,64		
Cotisation ESF	€ 1 400,00		
Cotisation ELOYA	€ 1 589,75		
Déplacements ESF	€ 0,00		
Frais bancaires	€ 0,15		
Sign2Com	€ 3 397,41		
Moniteur	€ 246,12		
Frais divers	€ 641,17		
Total	€ 17 547,44	Total	€ 12 888,83
Solde négatif = € 4 658,61			

Le budget pour l'année 2017 est présenté avec un solde négatif de **€ 4.967,86**, principalement dû à la construction de notre nouveau site Web :

DEPENSES		ENTREES	
Présidence	€ 3 600,00	Cotisations	€ 14 781,00
Secrétariat	€ 3 800,00	Cotisations 2016	€ 4 258,00
Frais secrétariat	€ 205,26	Cotisations Comm. Visuelle	€ 2 500,00
Cotisations ELOYA	€ 2 500,00	Intérêts Livret Vert (ING)	€ 20,00
Cotisations ESF	€ 1 400,00		
Déplacements ESF	€ 500,00		
Frais réunions AG + mensuelle	€ 1 800,00		
Frais bancaires	€ 175,07		
Frais Internet	€ 596,53		
Frais nouveau site web	€ 10 000,00		
Mailing	€ 750,00		
Avocat & huisier	€ 550,00		
Frais divers	€ 650,00		
Total	€ 26 526,86	Total	€ 21 559,00
Solde négatif = € 4 967,86			

3. Rapport par les vérificateurs sur le contrôle des avoirs et la tenue des comptes de la BSO

Les comptes avaient préalablement été vérifiés et validés par les Messieurs David Beeckman et Stanislaus Verbeeck. Monsieur David Beeckman confirme leur approbation à l'Assemblée Générale.

Décharge et quitus sont donnés au conseil d'administration sans remarque.

4. Désignation de deux commissaires aux comptes pour l'année en cours

Monsieur Stanislaus Verbeeck et Monsieur David Beeckman ont été reconduits comme commissaires afin de vérifier l'exactitude des livres et écritures de l'année 2017 pour la prochaine Assemblée Générale Annuelle de 2018.

5. Vote sur la candidature de Commissaires

Monsieur Geeraert a donné sa démission comme commissaire. Il restera bien sur membre de notre association et assistera encore régulièrement à nos réunions.

Nous avons reçu de Monsieur Chris Beyaert sa candidature au poste de Commissaire. Monsieur Beyaert a été élu à l'unanimité des voix comme Commissaire.

6. Vote des statuts adaptés

Tenant compte qu'il n'y avait pas 75% des membres présent, le vote a été reporté à une Assemblée Général Extraordinaire le 15 juin 2017.

7. Présentation de nouveaux produits par des membres-fournisseurs

Les fournisseurs Vink et Kalisign ont présenté leurs tous nouveaux produits et services à nos membres fabricants présents.

Ce point d'agenda qui clôture chaque année notre Assemblée Générale Annuelle est particulièrement apprécié par les membres présents.

Note : Après cette Assemblée Générale Annuelle, la majeure partie des personnes présentes se sont réunie au Restaurant « Angélu » à Zellik. Pendant un repas succulent (partiellement à charge des participants) les membres et leurs fournisseurs ont pu faire plus ample connaissance d'une manière décontractée et agréable. Cela prouve une fois de plus que des fabricants d'enseignes lumineuses, même en restant mutuellement concurrents dans la vie professionnelle, peuvent converser et même négocier d'une manière professionnelle et avec un grand respect réciproque. C'était un évènement dont on se souviendra et une expérience encore à renouveler !

Jean-Pierre Meganck
Secrétaire

Visitez régulièrement notre site web sur : www.belgian-sign.org
Les membres BSO qui se sont connectés, y trouvent une masse d'informations !
